



AVIS DU MAIRE

Article L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la **Halle de LALBENQUE**, le :

VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2023 A 20 H 30

Ordre du jour :

- 1 – Aménagement et rénovation du presbytère en Tiers-lieu : plan de financement modifié**
- 2 – Marché aux truffes : saison 2023-2024 : règlements et conventions**
- 3 - Délibération pour décision d'effacement de dettes suite à commission de surendettement**
- 4 – Questions diverses**

Fait à Lalbenque, le 27 Novembre 2023

Le Maire,

Signé

Liliane LUGOL.

